

Retraitement du système de valve expiratoire Hamilton C1/T1/MR1			
Direction(s) responsable(s)	Direction des soins infirmiers et de l'enseignement universitaire	Approuvé	2022-10-20
	Direction des programmes de soins critiques et spécialisés	Révisé	
Personne(s) concernée(s)	Personnel de l'Inhalothérapie et URDM		
Outils cliniques associés			

1. Énoncé

Cette procédure vise à déterminer et à uniformiser les modes opératoires normalisés (MON) concernant le nettoyage et la stérilisation de la valve expiratoire Hamilton. Elle s'appuie sur la « Norme nationale du Canada CAN/CSA-Z314-18 Retraitement des dispositifs médicaux ».

2. Champ d'application/Contexte légal

Elle s'applique au personnel de l'inhalothérapie, de l'URDM et toute personne impliquée dans le retraitement du système de valve expiratoire Hamilton # C1/T1/MR1 du Centre intégré de la Santé et des Services sociaux de la Montérégie-Ouest.

3. Définitions

ÉPI : Équipement de protection individuelle (blouse perméable, gants de nitrile, bonnet, couvre-chaussures, lunettes et masque de procédure)

PRDM : Préposé au retraitement des dispositifs médicaux

URDM : Unité de retraitement des dispositifs médicaux

4. Objectifs

- Prévenir la transmission de micro-organismes pathogènes par contact direct et/ou indirect avec du matériel contaminé.
- Assurer l'intégrité des dispositifs médicaux.
- Procéder au nettoyage et à la désinfection du dispositif médical de façon sécuritaire.
- Prodiger des soins de qualité et sécuritaires.

5. Intervenants concernés

- Gestionnaire ou assistante au supérieur immédiat de l'inhalothérapie
- Gestionnaire de l'URDM
- Conseillère en soins infirmiers, volet URDM
- Gestionnaire d'équipe de l'URDM
- Préposés en retraitement des dispositifs médicaux

6. Rôles et responsabilités

Gestionnaire ou assistant(e) au supérieur immédiat de l'inhalothérapie :

- S'assurer de l'élaboration de la procédure de retraitement du système de valve expiratoire Hamilton C1/T1/MR1;
- Diffuser la procédure auprès du personnel utilisant le système de valve expiratoire Hamilton C1/T1/MR1;
- S'assurer de l'application de la procédure par un processus d'audit, en faire l'analyse et élaborer un plan d'action de suivi au besoin.

Gestionnaire de l'URDM :

- S'assurer de l'élaboration de la procédure de retraitement du système de valve expiratoire Hamilton C1/T1/MR1;
- Diffuser la procédure auprès du personnel retraitant le système de valve expiratoire Hamilton;
- S'assurer de l'application de la procédure par un processus d'audit, en faire l'analyse et un plan d'action de suivi sur le retraitement, au besoin.

Conseillère en soins infirmiers, volet URDM :

- Élaborer et mettre à jour la procédure de retraitement du système de valve expiratoire Hamilton C1/T1/MR1 en collaboration avec l'assistante au supérieur immédiat de l'inhalothérapie et/ou gestionnaire d'équipe à l'URDM;
- Élaborer la grille d'audit uniformisée, aider à l'analyse et à l'élaboration du plan d'action.

Gestionnaire d'équipe à l'URDM :

- Élaborer et mettre à jour la procédure de retraitement du système de valve expiratoire Hamilton C1/T1/MR1, en collaboration avec la conseillère en soins infirmiers, volet URDM;
- S'assurer de l'application de la politique et de la procédure;
- Informer le personnel concernant les documents de références et les mises à jour;
- Évaluer la conformité de l'application de la procédure.

Préposés au retraitement des dispositifs médicaux à l'URDM :

- Connaître et appliquer la procédure de retraitement du système de valve expiratoire Hamilton C1/T1/MR1;
- Consulter les documents de références disponibles, au besoin;
- Aviser son supérieur immédiat en cas de problème;
- Assurer la traçabilité de la stérilisation via le logiciel, au besoin.

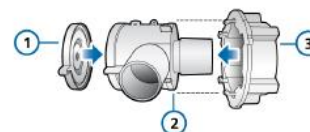
7. Matériel

- ÉPI (blouse de protection imperméable, gant de nitrile, lunette de protection ou visière, masque de procédure, bonnet et couvre-chaussures)
- Gants non stériles
- Eau déminéralisée
- Détergent enzymatique (en vigueur dans l'établissement)

8. Procédure

APRÈS L'UTILISATION PAR L'INHALOTHÉRAPEUTE :

1. Procéder à l'hygiène des mains et mettre des gants propres non stériles.
2. Démonter le système de valve expiratoire Hamilton (bague, boîtier et membrane).



1 Membrane 3 Bague de verrouillage
2 Boîtier

3. Mettre les 3 pièces dans un contenant pour le retour à l'URDM.
4. Enlever les gants et procéder à l'hygiène des mains.

RETOUR À L'URDM :

1. Procéder à l'hygiène des mains et mettre l'ÉPI.
2. Laisser tremper les composants du système de valve expiratoire dans la solution de nettoyage pendant le temps indiqué selon le fabricant de la solution enzymatique. S'assurer que l'ensemble des composantes du système de valve expiratoire sont entièrement immergées dans la solution.
3. Retirer les particules de matière et les impuretés visibles les plus importantes en frottant délicatement les composantes du système de valve expiratoire avec une brosse douce ou un linge propre et sans charpie.
4. Rincer les composantes de la valve expiratoire.
5. Répéter le processus de nettoyage si la dernière solution de nettoyage est trouble ou si des impuretés sont encore visibles sur les composantes de la valve expiratoire.
6. Positionner les composantes du système de valve expiratoire dans un laveur-décontaminateur, de manière à faciliter leur nettoyage et à garantir l'efficacité du nettoyage.



OU



7. Partir un cycle de laveur au cycle « Inhale ».
8. Retirer les ÉPI et procéder à l'hygiène des mains.
9. Après chaque cycle de nettoyage, le système de valve expiratoire doit être propre au niveau macroscopique, c'est-à-dire exempt de matière résiduelle ou autres impuretés visibles. Dans le cas contraire, le processus complet de nettoyage doit être répété.
10. S'assurer de bien assécher les 3 pièces.
11. Emballer les 3 pièces ensemble, mais non assemblées, dans une pochette papier/plastique de style : Peelpack.
12. Stériliser le système de valve expiratoire Hamilton au stérilisateur Vapeur à 134°C X 5 minutes et 20 minutes de séchage.
→ Ne pas empiler dans la charge du stérilisateur
13. Retourner au département d'inhalothérapie.

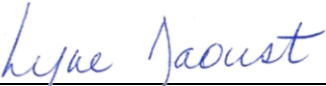
9. Annexe(s)

S/O

10. Références

Guide retraitement des systèmes de valves expiratoires autoclavables, Compagnie Hamilton, 2019

Processus d'élaboration/Révision		
Rédigé par	Sandra Wilson, conseillère soins infirmiers, volet URDM, CISSSMO	2021-04-16
	Annick Lareau, PRDM chef d'équipe, Hôpital Anna Laberge	2021-04-16
Révisé par		
Personnes consultées	Martin Dussault, chef de service – électrophysiologie, inhalothérapie et nutrition clinique	2021-04-20
	Nancy Rousseau, assistante-chef inhalo, Hôpital Anna Laberge	2021-04-20
	Stéphanie Larivière, chef de service intérimaire - électrophysiologie, inhalothérapie et nutrition clinique	2021-04-20
	Claudine Ricard, chef du bloc opératoire, préadmission, chirurgie d'un jour et unité de retraitement des dispositifs médicaux pôle 2	2021-04-20
	Bobby Paré, coordonnateur clinico-administrative médecine spécialisée	2021-04-20
	Emmanuelle Richard, adjointe au directeur prévention contrôle des infections	2021-04-20
	Christelle Robert, conseillère cadre au développement des outils cliniques	2021-05-17

Historique du document		
Approuvé par	 Lyne Daoust, directrice des programmes de soins critiques et spécialisés	2022-10-20

Annulation d'outils cliniques existants	
En date d'entrée en vigueur mentionnée, cette directive clinique vient annuler les outils cliniques suivants :	
Installation(s)	Annulation